

# A l'instant

## LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

### E dit

Cher(e)s collègues,

Si parfois, il est plus que préférable de pouvoir prendre de la distance, force est de reconnaître qu'il faut de temps en temps être en capacité de **privilégier la réactivité** afin d'éviter

que les difficultés ne s'installent.

C'est là tout le sens et la méthode que nous donnons à notre engagement militant, une **« indignation constructive »** qui vise à protéger nos différents collègues confrontés à une forme d'arbitraire et parfois de violence.

Bien sûr **le bon sens et le dialogue** devraient prévaloir sur la recherche permanente d'un « rapport de force » mais malheureusement, il arrive que pour ouvrir un espace de négociation, il faille être en capacité de créer les conditions d'un **rassemblement le plus large possible**.

C'est le sens que nous donnons à notre participation à **l'intersyndicale relative à la diffusion de la pétition** visant à demander à l'employeur départemental la **reconnaissance de la pénibilité au travail** afin de pouvoir davantage peser sur les négociations en cours sur le passage aux 1607 heures.

C'est dans l'ADN de notre équipe qui n'a de cesse de **travailler sur le fond des dossiers** tout en veillant au respect **du dialogue social** et de la personne humaine.

Tordre le coup à l'invective et au repli sur soi tout en s'ouvrant sur les autres, en privilégiant une autre voie celle de **la confrontation constructive et du respect et de l'Humain avant toute autre considération**, n'est-ce pas là, la meilleure perspective que nous pouvons donner à ceux qui attendent une **reconnaissance de leur engagement professionnel et l'amélioration de leurs conditions de travail ?**

**Ces femmes et ces hommes qui font la FSU Territoriale** sont des collègues **reconnus** pour leur engagement professionnel et leur attachement au service public. Pour notre équipe, c'est **un gage supplémentaire de**

**crédibilité**. De nombreux agents ne se



trompent pas lorsqu'ils **sollicitent** l'un des membres de notre équipe, même si parfois, ils n'ont pas toujours le réflexe de solliciter une adhésion, en retour du soutien qu'ils ont obtenu...

Mais l'essentiel n'est pas là. **Leur isolement est rompu** et ce sont ces différentes raisons qui motivent encore et encore nos militants participant à la vie collective du Conseil Départemental.

**Bonne lecture et à très vite,**

**Votre Secrétaire,  
Yannick SEGURA**

### Contenu de ce numéro :

La mobilité interne

Avancements de grades et promotions internes

Pétition 1607h

Une histoire de vie

Le COS

Coup de gueule

La FSU tournée vers l'avenir

# La mobilité interne en questions

Dans le cadre de l'agenda social, la représentation du personnel vient de nouveau d'être concertée sur **les parcours professionnels, la mobilité et la formation**.

L'administration a organisé un tour de table afin d'entendre l'ensemble des syndicats.

Bien évidemment, la FSU Territoriale, comme elle s'y était engagée, a défendu **la création d'un protocole de la mobilité** amenant l'employeur sur la voie du respect d'un certain nombre de règles.

La charte de la mobilité préconise un certain nombre de principes mais n'a pas de caractère obligatoire. **L'administration peut donc ne pas respecter ces règles !**

Le Syndicat des Autonomes contrairement à d'autres organisations syndicales est venu **soutenir** à 200% notre revendication. D'autres estiment que le **maintien de la charte** pourrait **suffire** à garantir ces différentes règles d'équité !

La FSU Territoriale a réitéré sa demande de création d'une **bourse de la mobilité et la possibilité d'un recours aux permutations** quand le parcours professionnel et les compétences des agents le permettent.

La FSU Territoriale souhaite également, suite à la suppression de certaines prérogatives des CAP (Loi Dussopt), que l'institution départementale se dote d'une structure **visant à garantir la transparence et une forme de paritarisme** sur les questions de mobilité.

La FSU Territoriale considère que les entretiens de mobilité ne devraient être que des avis techniques afin de donner **la possibilité à la DRH d'agir en fonction des différentes candidatures** (agents lauréats de concours, en situation de reclassement, en mettant en place un module de formation pour accompagner l'agent dans sa démarche de mobilité, titularisation, etc...)

Certains encadrants veulent des agents « opérationnels » tout de suite quitte à avoir recours à des recrutements externes **au détriment d'autres candidatures en interne** pouvant parfaitement convenir avec la mise en place d'un temps d'adaptation.

La DRH préfère privilégier le recueil de **« l'adhésion » de l'encadrement !**

Pour la formation, **des modules pour l'encadrement** sont prévus. La FSU Territoriale a rappelé que pour certains managers cela ne suffira pas au vu des difficultés dans lesquelles ils se trouvent. Elle a donc réitéré sa demande de **création d'une inspection générale des services** afin de privilégier notamment ce besoin d'évaluation !

La FSU Territoriale est revenue également sur sa revendication de **créer un statut pour les agents qui accueillent** dans les services des collègues en situation d'immersion, estimant qu'il n'est pas **aisé d'accueillir et d'accompagner de nouveaux collègues**. Cela demande de mobiliser un certain nombre de compétences.

Avancement de grades et promotions internes

Mais qui sont les collègues de l'ombre ?

Ils sont les plus nombreux, **présents et au service de l'institution départementale depuis de nombreuses années**. Au gré des changements de direction et de l'encadrement, ils font vivre la collectivité

Ils en assurent l'entretien, la maintenance, l'accueil, la gestion administrative, le soutien à l'usager, le classement, la manutention, la médiation, la restauration, la représentation, l'élaboration de projets... Sans relâche, **ils ne sont pas là pour se servir mais bien pour**

**servir** le public Girondin... Parfois, ils quittent notre collectivité en toute discrétion de la même manière qui l'ont intégré. Ce sont eux **les premiers de cordées** et pourtant souvent les plus oubliés. Ce sont nos collègues de l'ombre et c'est pour eux que **la FSU Territoriale revendique le respect des critères objectifs** qui permettrait de pouvoir bénéficier durant leur grande et longue carrière dans nos murs, **d'une promotion ou deux** ... Est-ce trop demandé à notre employeur départemental de veiller à ce juste retour ? L'avenir nous le dira...

Pétition 1607h

Pour rappel, la FSU Territoriale est **signataire de la pétition en intersyndicale** pour faire reconnaître par l'employeur départemental **la pénibilité** au travail afin de pouvoir peser davantage sur les négociations en cours. Même si la pénibilité dans certains secteurs d'activités devrait être prise en compte, nous savons que dans d'autres elle ne le sera pas.

La FSU Territoriale représente **l'ensemble du personnel** et souhaite donc obtenir

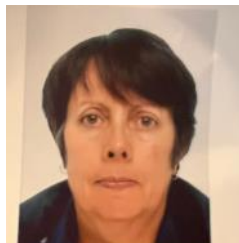
**l'élargissement** de cette reconnaissance à davantage de fonctions (DGAS, manutentionnaires des Archives, de la BDP, des agents d'entretien, des Centres d'Exploitations, des Collèges, des métiers en tensions...)

Vous trouverez **cette pétition sur notre site** sur Mascaret à l'onglet « syndicats » ou sur celui de la CGT et de SUD.

Pour ce qui relève de l'aménagement du temps de travail, **n'hésitez pas à consulter nos différentes publications et/ou à nous contacter**.

## Une histoire de vie

Un bac B économique en poche, j'ai commencé ma carrière professionnelle, **en 1981**, à Paris dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement en tant que **salariée d'une mutuelle**. J'y suis restée jusqu'en **1985 date à laquelle j'ai passé le concours externe d'adjoint administratif**. J'ai intégré la DRH de la DDE de Créteil (Val de Marne). Je m'occupais **des recrutements jusqu'au dossiers de retraite**. Etant formée à la sténographie, j'assistais **aux réunions** avec ma chef de service. Il m'est arrivé d'être présente, fort heureusement que très rarement, à **des conseils de discipline**.



Corinne LEFEBVRE

En 1987, j'ai demandé une mutation sur la **DDE Seine St Denis à Bobigny**. Sans logiciel de calcul, il m'a fallu rattraper un an de retard dans **les factures au service central des Marchés Publics**.

**En 1990**, je mutais sur la DDE Subdivision de **St Laurent du Médoc** en tant que **comptable**. Je m'occupais des **dossiers de marchés travaux État et Départementaux**.

Ce n'est qu'en **2008**, que je suis devenue **agent du Département** à la faveur de l'application du Décret paru au JO de décembre 2006, transférant la compétence de l'entretien des nationales de l'État au Département.

Depuis **2012, je suis positionnée au CRD de Castelnau** où j'ai la charge du contrôle des travaux d'investissement et des travaux d'entretien des routes départementales.

J'ai suivi plusieurs **formations dont une sur les marchés publics, une autre sur la liquidation des dossiers de retraites**. J'ai également une **formation au premier secours**.

De 1992 à 2002, j'ai fait partie du **conseil d'administration de la MGET** (Mutuelle Générale de l'Équipement et des Transports).

J'étais également **déléguée à la commission des prestations sociales**. Cette responsabilité a enrichi **mes compétences professionnelles** et humainement m'a beaucoup apporté.

Je pratique à mes heures perdues, le tennis, la piscine, le vélo. La lecture reste une grande source de richesse et d'évasion.

**Depuis 1991, je suis syndiquée**. En effet, adhérer à un syndicat est **un engagement pour la défense du service public, des agents**. Je suis particulièrement sensible à l'injustice et aux situations de harcèlement. **A la FSU, j'ai trouvé une équipe soudée, très à l'écoute et accompagnante dans les difficultés**.

## Dernières info COS

**Les colonies de vacances** ont été choisies. Vous pouvez les consulter sur le site. Nous avons réintroduit **les colonies coup de pouces**. Nous avons sélectionné **une colonie par tranche d'âge** sur les périodes de juillet et août.

Ces propositions vous permettent de bénéficier **d'un abattement de 50% sur le prix COS** auquel vous pouvez rajouter votre quotient familial.

**Les sorties sont également proposées.**

**Les locations sont closes**. Néanmoins un grand nombre sont encore disponibles. La règle du **« premier arrivé, premier**

**servi »**, s'applique dorénavant.

Concernant **la billetterie**, son fonctionnement reste identique. Vous pouvez consulter le mode d'emploi sur le site COS.

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir nous **rencontrer** sur les territoires pour récupérer vos commandes et vous informer.

**N'hésitez pas à me consulter pour tout renseignement.**

**A très vite**

**La trésorière Corinne LAMI**

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence de **saisines d'agents** s'adressant à l'ensemble des organisations syndicales !

La FSU Territoriale est favorable à **des dynamiques unitaires pour peser davantage sur certaines négociations en cours** (ex 1607 heures, sur les salaires, pour la résorption de l'emploi précaire ; sur la défense du statut, etc...).

Pour autant **ces démarches individuelles** interpellant en même temps l'ensemble des organisations syndicales, sans engagement personnel, relèvent davantage **d'une logique de consumérisme** à outrance plutôt que d'une dynamique collective !

Pire, cela nous donne l'impression que ces personnes viennent faire leur

« marché » plutôt que de **respecter la pluralité syndicale** et ses différences d'approches !

Résumer la représentation du personnel, dans sa diversité à « les syndicats » est révélateur **d'un appauvrissement et dénote le désintérêt que portent certaines personnes pour la chose collective**.

Néanmoins une majorité des collègues nous sollicitant s'engagent et prennent le temps d'appréhender et respecter cette pluralité syndicale. Alors svp, prenez le temps **de lire, de vous informer et dialoguer** avec vos interlocuteurs avant de nous ranger par facilité dans le « même panier »!

Nous sommes différents dans **notre approche, notre histoire et notre sensibilité** et nous le revendiquons pour tout un chacun !

**Le 10<sup>ème</sup> congrès de la FSU** s'est tenu à Metz du 31 janvier au 4 février. **Benoit Teste a été réélu Secrétaire Général**.

Ce temps démocratique a permis de **réaffirmer une FSU combative**, unitaire et engagée au quotidien, **de reposer** l'urgence climatique, **de poser** les questions des salaires, de la recherche, de la culture, du droit des femmes, des services publics, de même que la place de l'éducation et de la lutte contre toutes les formes de discriminations de tous ordres.

A quelques semaines des échéances

électorales cruciales, **ce 10<sup>ème</sup> congrès a lancé un appel solennel** au monde du travail à se regrouper, à **se syndiquer** afin d'imposer dans le débat les alternatives écologistes, humanistes et de progrès social. **Dans cet appel**, il est fait mention également de **notre opposition** à la régression fasciste et aux replis identitaires.

Pour rappel, **la FSU est l'une des plus grandes organisation syndicale** dans la Fonction Publique et la mieux représentée dans l'éducation nationale.

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@gironde.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

Nom .....Prénom.....

Direction .....Service.....

Adresse Mail.....

Téléphone .....